

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Révision: 12 décembre 2019

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

- **Nom du produit:** G-S Hypo Cement
- **UFI:** Y9AJ-KWQR-HS6F-C7MA

· **Identificateurs additionnelles de produit:** pas d'autres identificateurs

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- **Secteur d'utilisation**  
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
- **Emploi de la substance / de la préparation** Colle
- **Utilisations déconseillées** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- **Producteur/fournisseur:**  
G-S Supplies Inc.  
1150 University Avenue, Suite 5  
Rochester, NY 14607 USA  
Tel (585) 241-2370

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

- ChemTel Inc.
- +1 (800)255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)
- +1 (813)248-0585 (International)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3	H335-H336	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Aquatic Acute 1	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
Aquatic Chronic 1	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**  
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS09

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Révision: 12 décembre 2019

**Nom du produit: G-S Hypo Cement**

(suite de la page 1)

heptane  
m-xylène  
p-xylène  
o-xylène

**Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P261 Éviter de respirer les vapeurs.  
 P264 Se laver soigneusement après manipulation.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

· **2.3 Autres dangers** Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.  
 · **vPvB:** Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

**3.2 Mélanges**
**Composants:**

CAS: 142-82-5 EINECS: 205-563-8 Numéro index: 601-008-00-2 Reg.nr.: 01-2119457603-38-XXXX	heptane ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	25-60%
CAS: 108-38-3 EINECS: 203-576-3 Numéro index: 601-022-00-9 Reg.nr.: 01-2119484621-37-XXXX	m-xylène ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 3, H412	10-20%
CAS: 106-42-3 EINECS: 203-396-5 Numéro index: 601-022-00-9 Reg.nr.: 01-2119484661-33-XXXX	p-xylène ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 3, H412	<10%
CAS: 100-41-4 EINECS: 202-849-4	éthylbenzène ⚠ Flam. Liq. 2, H225	<10%

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Révision: 12 décembre 2019

**Nom du produit: G-S Hypo Cement**

(suite de la page 2)

Numéro index: 601-023-00-4 Reg.nr.: 01-2119489370-35-XXXX	⚠ STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Acute Tox. 4, H332 ⚠ Aquatic Chronic 3, H412	
CAS: 95-47-6 EINECS: 202-422-2 Numéro index: 601-022-00-9 Reg.nr.: 01-2119485822-30-XXXX	o-xylène ----- ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335 ⚠ Aquatic Chronic 3, H412	<10%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des Mentions de dangers citées, se référer au rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### · 4.1 Description des premiers secours

##### · **Après inhalation:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

##### · **Après contact avec la peau:**

Ne pas enlever le produit solidifié de la peau.

Laver les zones affectées avec le savon et l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

##### · **Après contact avec les yeux:**

Protéger l'oeil intact.

Retirer les lentilles de contact, si porté et si possible.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

##### · **Après ingestion:**

Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

#### · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine

Toux

Etourdissement

Dyspnée

Perte des repères dans l'espace

##### · **Risques**

Risque d'incidents respiratoires.

Risque d'oedème au cerveau.

Peut entraîner des spasmes.

#### · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.

Surveiller la tension artérielle, éventuellement traitement de choc.

Le cas échéant, administrer de l'oxygène.

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Révision: 12 décembre 2019

**Nom du produit: G-S Hypo Cement**

(suite de la page 3)

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

Brouillard d'eau  
Mousse  
Poudre d'extinction  
Dioxyde de carbone  
Sable

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

**5.3 Conseils aux pompiers****Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.  
Porter un vêtement de protection totale.

**Autres indications** Refroidir les récipients en danger avec la poussières d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Tenir à l'abri de la chaleur.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Laisser durcir, recueillir par moyen mécanique.

Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:

Solvant organique

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Tenir hors de portée des enfants.

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Révision: 12 décembre 2019

**Nom du produit: G-S Hypo Cement**

(suite de la page 4)

- Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- Tenir les récipients hermétiquement fermés.
- Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
- Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
- Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- Prévoir un refroidissement de secours en cas d'incendie dans les alentours.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

- Eviter stockage près des chaleurs extrêmes, les sources d'ignition et des flammes nues.
- Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

- **Indications concernant le stockage commun:**

- Ne pas stocker avec les aliments.
- Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

**142-82-5 heptane**

VME (France)	Valeur momentanée: 2085 mg/m <sup>3</sup> , 500 ppm Valeur à long terme: 1668 mg/m <sup>3</sup> , 400 ppm
IOELV (EU)	Valeur à long terme: 2085 mg/m <sup>3</sup> , 500 ppm
VL (Belgique)	Valeur momentanée: 2085 mg/m <sup>3</sup> , 500 ppm Valeur à long terme: 1664 mg/m <sup>3</sup> , 400 ppm

**108-38-3 m-xylène**

VME (France)	Valeur momentanée: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm risque de pénétration percutanée
IOELV (EU)	Valeur momentanée: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm Peau
VL (Belgique)	Valeur momentanée: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm D;

**106-42-3 p-xylène**

VME (France)	Valeur momentanée: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm risque de pénétration percutanée
IOELV (EU)	Valeur momentanée: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm Peau
VL (Belgique)	Valeur momentanée: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Révision: 12 décembre 2019

**Nom du produit: G-S Hypo Cement**

(suite de la page 5)

	Valeur à long terme: 221 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm D;
<b>100-41-4 éthylbenzène</b>	
VME (France)	Valeur momentanée: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 88,4 mg/m <sup>3</sup> , 20 ppm risque de pénétration percutanée
IOELV (EU)	Valeur momentanée: 884 mg/m <sup>3</sup> , 200 ppm Valeur à long terme: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Peau
VL (Belgique)	Valeur momentanée: 551 mg/m <sup>3</sup> , 125 ppm Valeur à long terme: 87 mg/m <sup>3</sup> , 20 ppm D;
<b>95-47-6 o-xylène</b>	
VME (France)	Valeur momentanée: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm risque de pénétration percutanée
IOELV (EU)	Valeur momentanée: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm Peau
VL (Belgique)	Valeur momentanée: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm D;

- **DNEL** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **PNEC** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### · 8.2 Contrôles de l'exposition

#### · Mesures générales de protection et d'hygiène:

- Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

#### · Protection respiratoire:

- N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

#### · Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

#### · Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

- Caoutchouc nitrile
- Butylcaoutchouc

#### · Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

- Caoutchouc naturel (Latex)

#### · Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés: Gants en PVA

#### · Protection des yeux:

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Révision: 12 décembre 2019

**Nom du produit: G-S Hypo Cement**

(suite de la page 6)



Lunettes de protection

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mesures de gestion des risques** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### · Aspect:

· <b>Forme:</b>	Liquide
· <b>Couleur:</b>	Translucide
· <b>Odeur:</b>	Aromatique
· <b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.

· <b>valeur du pH:</b>	Non déterminé.
· <b>Point de fusion/point de congélation:</b>	Non déterminé.
· <b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:</b>	98 °C

· <b>Point d'éclair</b>	11 °C
-------------------------	-------

· <b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable.
--	-----------------

· <b>Température d'inflammation:</b>	215 °C
--------------------------------------	--------

· <b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
--	----------------

· <b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
---------------------------------	--

##### · Limites d'explosion:

· <b>Inférieure:</b>	1,1 Vol %
· <b>Supérieure:</b>	6,7 Vol %

· <b>Propriétés comburantes</b>	Non-oxydante.
---------------------------------	---------------

· <b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	48 hPa
--------------------------------------	--------

##### · Densité:

· <b>Densité relative</b>	1,01
· <b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé.
· <b>Taux d'évaporation:</b>	Non déterminé.

##### · Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

· <b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	Non déterminé.
---	----------------

##### · Viscosité:

· <b>Dynamique:</b>	Non déterminé.
· <b>Cinématique à 40 °C:</b>	>21 mm <sup>2</sup> /sec

#### · 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Révision: 12 décembre 2019

**Nom du produit: G-S Hypo Cement**

(suite de la page 7)

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**  
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**  
Réactions aux acides puissants.  
Liquide et vapeurs très inflammables.  
Dégagement de gaz/vapeurs inflammables.  
Réactions aux agents d'oxydation.  
Peut former des mélanges explosifs dans l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'inflammation et/ou de pulvérisation ou d'atomisation.  
Réactions aux peroxydes et autres formateurs de radicaux.
- **10.4 Conditions à éviter** Chaleur excessive.
- **10.5 Matières incompatibles:** Oxydants
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**  
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone  
Hydrocarbures

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

**100-41-4 éthylbenzène**

Oral	LD50	3500 mg/kg (rat)
------	------	------------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**  
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

100-41-4	éthylbenzène	2B
----------	--------------	----

- **Voies d'exposition probables**  
Ingestion  
Inhalation.  
Contact oculaire.  
Contact cutané.
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Susceptible de provoquer le cancer.
- **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

(suite page 9)



## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Révision: 12 décembre 2019

**Nom du produit: G-S Hypo Cement**

(suite de la page 8)

- Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **12.2 Persistance et dégradabilité**  
Le produit est partiellement biodégradable. Des résidus significatifs demeurent.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation**  
Vu le coefficient de distribution n-Octanol/eau, une accumulation dans les organismes n'est pas probable.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Très toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**  
Après solidification, peut être mis en décharge avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.  
Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité d'éliminer tout produit non-utilisé, ses résidus et ses contenants en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** White-Spirit

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **DOT, IATA** UN1133 or ID8000
- **ADR/RID/ADN, IMDG** UN1133
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Révision: 12 décembre 2019

**Nom du produit: G-S Hypo Cement**

(suite de la page 9)

· DOT	Adhesives
· ADR/RID/ADN, IMDG	ADHESIVES
· IATA	Adhesives eller Consumer Commodity

**· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· DOT



· Classe	3 or 9
· Étiquette	3 or 9

· ADR/RID/ADN



· Classe	3 (F1)
· Étiquette	3

· IMDG



· Classe	3
· Étiquette	3

· IATA



· Classe	3 or 9
· Étiquette	3 or 9

**· 14.4 Groupe d'emballage**

· DOT, IATA	II for Class 3 only
· ADR/RID/ADN, IMDG	II

**· 14.5 Dangers pour l'environnement:**

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : heptane

· Marine Pollutant:



Oui

**· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

· Indice Kemler:

33

(suite page 11)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Révision: 12 décembre 2019

**Nom du produit: G-S Hypo Cement**

(suite de la page 10)

 · **No EMS:** F-E,S-D

 · **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.

 · **Indications complémentaires de transport:**


Quantités exceptées (EQ)

Code EQ: E2

Quantité nette maximale par emballage intérieur: 30 mL

Quantité nette maximale par emballage extérieur: 500 mL

 · **DOT**


Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenants intérieurs moins de 5 L cado.

L'étiquetage en tant que polluant marin n'est requis que pour les envois en vrac en vrac. L'emballage en vrac comprend une capacité maximale de 450 L (119 gallons) pour un liquide et une masse nette maximale supérieure à 400 kg (882 livres) pour un solide. (Voir 171.4 (c))

 · **ADR/RID/ADN**


Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenants intérieurs moins de 5 L vardera.

Les polluants marins emballés dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage unique ou intérieur de 5 L ou moins pour les liquides ou ayant une masse nette par emballage unique ou intérieur de 5 kg ou moins pour les solides ne sont pas soumis aux dispositions relatives aux polluants marins. (Voir 5.2.1.8.1)

 · **IMDG**


Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenants intérieurs moins de 5 L vardera.

Les polluants marins emballés dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage unique ou intérieur de 5 L ou moins pour les liquides ou ayant une masse nette par emballage unique ou intérieur de 5 kg ou moins pour les solides ne sont pas soumis aux dispositions relatives aux polluants marins. (Voir 2.10.2.7)

 · **IATA**


Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenants intérieurs moins de 0,5 L vardera / 1 L netto.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

 · **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

(suite page 12)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Révision: 12 décembre 2019

**Nom du produit: G-S Hypo Cement**

(suite de la page 11)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**· IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

100-41-4 | éthylbenzène

2B

**· Directive 2012/18/UE**
**· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est listé.

**· Catégorie SEVESO**

E1 Danger pour l'environnement aquatique

P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

**· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 100 t

**· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 200 t

**· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
**· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants n'est listé.

**· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**· Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion, Respiration/Inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**· Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transport

IATA: l'Association du transport aérien international

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS: Liste européenne des substances chimiques notifiées

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

DNEL: Dose dérivée sans effet / Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Prévisible Non Effect Concentration / Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

PBT: Persistant, Bio-accumulable, Toxique

(suite page 13)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Révision: 12 décembre 2019

**Nom du produit: G-S Hypo Cement**

(suite de la page 12)

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes  
vPvB: substances très persistantes et très bioaccumulables / very Persistent and very Bioaccumulative  
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2  
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3  
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4  
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2  
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2  
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3  
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2  
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1  
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1  
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1  
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

**Sources**

Site Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)  
Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances)  
(<http://ofmpub.epa.gov/sor internet/registry/substreg/home/overview/home.do>)  
Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique)  
(<https://www.cas.org>)  
Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6  
Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaassen, Curtis D., ed., ISBN: 978-0-07-176923-5.  
Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:  
Société ChemTel / ChemTel Inc.  
1305 North Florida Avenue  
Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis  
Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924  
Internationale +01 813-248-0573  
Site Web: [www.chemtelinc.com](http://www.chemtelinc.com)